

PAYS DE NAY

# Commerçants, artisans... : actions en hausse pour l'union des professionnels

La création d'une carte de fidélité et la perspective d'une opération collective de modernisation ont été annoncées à l'assemblée générale.

Il n'y avait plus une chaise libre lundi soir dans la salle de réunion de la communauté de communes lorsque Georges Segot, président de l'Union des professionnels en Pays de Nay, a ouvert l'assemblée générale de l'association. Il est vrai que l'ordre du jour comportait plusieurs sujets d'intérêt. On notait également la présence d'élus et de représentants des chambres consulaires.



Les 126 adhérents de l'Union des professionnels représentent onze secteurs d'activités. Ils étaient présents pour l'assemblée générale lundi soir dans la salle de réunion de la communauté de communes. © MAURICE TRIEP

## « Une gestion bien menée »

Commerçants, artisans et prestataires de service représentant 11 secteurs d'activité, soit 126 adhérents, ont écouté les divers rapports d'activité de l'année (août 2015- août 2016). En préambule, le président a rappelé les trois axes d'action de l'UPPN, « fédérer, fidéliser et impliquer les adhérents pour fixer le consommateur sur le territoire » avec le développement des services, la pérennisation de l'association et la création de ressources propres.

Yann Dussart, du cabinet Audit Pays de l'Adour, a détaillé le bilan financier de l'exercice écoulé où, au chapitre recettes, figurent les cotisations des adhérents, une subvention annuelle de 30 000 € de la communauté de communes et une aide

de la CCL. « Une gestion bien menée dont le résultat n'appelle aucune restriction ».

Les bilans des groupes de travail ont été passés en revue, un constat négatif caractérisant les rapports avec la médecine du travail.

## Carte fidélité

Que l'on soit adhérent ou non, on peut figurer sur le Guide des professionnels où sont répertoriées 231 entreprises et 297 enseignes références, un outil de proximité tenu à jour.

L'annonce de la création de la « Carte complice du Pays de Nay » a soulevé de l'intérêt car son usage va renforcer l'attractivité des professionnels, particulièrement des com-

merçants encore sous représentés dans l'association. Un compte fidélité, une carte cadeau et une carte sponsoring sont groupés dans cette offre. Le projet d'instauration d'une OCM (opération collective de modernisation) va dans le même sens. Quatre membres ont été reconduits ou élus au conseil d'administration tandis que le montant de la cotisation annuelle a été porté de 20 à 30 €. C'est à l'unani-

mité que l'ensemble des rapports et décisions ont été adoptés.

## Félicitations

Marie-Pierre Cabanne, conseillère régionale et départementale, Christian Petchot-Bacqué, président de la communauté de communes, et Didier Laporte, président de la CCI, se sont rejoints pour encourager l'action de l'UPPN et féliciter ses dirigeants pour l'action menée en faveur de l'économie du Pays de Nay. Les nouveaux outils dont vient de se doter l'association ne pourront que favoriser ses projets. La revitalisation du centre-bourg de Nay va avoir son importance dans l'ensemble de ces dispositifs.

LES NOUVEAUX OUTILS  
DONT VIENT DE SE DOTER  
L'ASSOCIATION NE POURRONT  
QUE FAVORISER SES PROJETS